

Compte rendu du Conseil d'école du 2^{ème} trimestre de la Roue A

Jeudi 21 février 2019

Présents :

L'équipe enseignante : M. Planche, Mme Fontaine, M. Chaïbi, Mme Youinou, Mme Botan, M. Mounissamy, Mme Henriques, Mme Berhouma, Mme Garenne, Mme Prud'homme, Mme Martinez (maître E du RASED)

Représentants de la mairie : M. Lafon (mairie-adjoint), M. Kadi (responsable de secteur).

Les parents d'élèves : Mme Capmas, Mme Huang, Mme Morabito (FM-FAR), Mme Tanguy (FCPE), Mme Bordes, M. Gasselín (FARENTS)

A. Questions à débattre avec la municipalité

1. Équipements numériques

Des TNI ont été installés dans toutes les classes de CM2 de la commune cette année, et le seront dans les classes de CM1 l'année prochaine.

Un comité de pilotage doit se réunir en mars pour faire un premier bilan de l'utilisation des TNI et des tablettes.

Un courrier commun entre la mairie et l'Inspection de l'Éducation Nationale a été envoyé aux écoles dernièrement, pour faire le point sur la politique numérique menée à Fontenay-aux-Roses (voir en annexe).

2. Centre de loisirs P. Bonnard

Les élèves des écoles élémentaires de La Roue sont désormais accueillis au Centre de Loisirs Pierre Bonnard et à l'école du Parc, car l'agrément de Centre de Loisirs de La Roue a été supprimé par la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports). Nos élèves peuvent ainsi côtoyer des élèves d'autres écoles élémentaires, dans un lieu dédié à l'accueil de loisirs (et qui, malgré des travaux à venir, a reçu un avis positif de la DDJS).

Une visite du centre par les parents élus est proposée le 27 février. La date étant trop proche, elle n'a pas été retenue. Une autre date est à déterminer (la piste du 10 avril a été évoquée).

Le manque d'activités, remarqué par certains, relève d'une volonté de laisser aussi du temps libre aux enfants (décision prise lors du groupe de travail sur le PEDT).

Il est également évoqué une remontée de parents concernant la manière dont certains adultes s'adressent aux enfants. Monsieur Lafon indique qu'il est vigilant sur la formation des animateurs.

3. Travaux proposés au budget 2019

L'école a bénéficié de gros travaux réalisés l'été dernier. Cependant, quelques détails doivent être revus, comme la hauteur des lavabos dans les toilettes des élèves, ou la pose de films occultants sur les fenêtres du rez-de-chaussée.

Lors de ce conseil, des demandes sont faites à la municipalité : installation de mobilier urbain Rue des Bénards, nettoyage régulier des abords de l'école, place PMR et parc à vélos.

Enfin, afin d'améliorer la sécurité, les agents municipaux qui travaillent dans les écoles seront dotés d'une carte d'identité professionnelle.

B. Le fonctionnement de l'école

1. Projet d'école

Nous sommes dans une année de transition, qui est dédiée au bilan de l'ancien projet d'école et à l'écriture du prochain.

Le bilan vient d'être rédigé, et envoyé à l'inspection de circonscription. Les actions menées sont restées en place sur la durée totale du projet. Il est difficile d'établir un bilan

« objectif » basé sur des données chiffrées, malgré tout le simple fait d'avoir maintenu ces actions sur 4 années prouvent qu'elles répondaient à une attente pour nos élèves.

2. Remplacement

Nous disposons de 9 ZIL sur la circonscription, qui effectuent les remplacements de courte durée.

Les parents font remarquer qu'ils ne sont pas toujours prévenus en cas d'absence d'un enseignant. Il est vrai que, en cas de manque d'informations (sur la durée de l'absence notamment), le directeur ne rédige pas systématiquement un mot dans les cahiers de correspondance.

Les parents élus souhaitent être informés lorsque l'école est confrontée à des problèmes « importants » (de nomination ou d'absences prolongées, comme ce fut le cas dernièrement) afin de pouvoir informer les parents et éviter que de fausses informations se propagent.

L'année prochaine, le système va changer avec la fusion des ZIL et des brigades, qui va donner naissance aux Titulaires Remplaçants (TR). Ils seront affectés sur une circonscription mais pourront intervenir sur tout le bassin (regroupement de plusieurs circonscriptions) en cas de besoin.

3. Climat scolaire

Pour la troisième année consécutive, le climat scolaire est plutôt bon, en raison notamment de l'absence d'élève très perturbateur au sein de notre effectif. Mais il faut aussi souligner le remarquable travail des enseignants, qui gèrent très bien les situations conflictuelles. Mais cet équilibre est fragile et peut être rapidement mis à mal. Le comportement de certains élèves aujourd'hui même est là pour nous le rappeler.

Au niveau de la circonscription, un pôle ressources « harcèlement » vient d'être créé afin de mieux gérer ce genre de situation, car statistiquement toutes les écoles sont concernées.

Les retards du matin sont toujours aussi nombreux. Nous pourrions demander aux élèves, via leurs délégués, quelles seraient les solutions pour éviter ces retards. Plus généralement, les délégués pourraient être réunis pour réaliser un travail sur la Charte de l'École, qui a certainement besoin d'évoluer.

4. Élèves en difficulté

Le repérage des élèves en difficulté se fait, en début d'année, par le biais de réunions (synthèse) avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté). Ces réunions se tiennent pour toutes les classes de CP et de CE1, et sur demande des enseignants pour les CE2, CM1 et CM2.

A l'issue de ces réunions, des demandes d'aide sont rédigées par les enseignants. Certains élèves seront pris en charge par le RASED, en fonction des problématiques des élèves. Dans des situations plus complexes, nous convoquons une équipe éducative, qui réunit toutes les personnes qui interviennent sur l'enfant (que ce soit dans le domaine médical ou social).

Pour compléter ce dispositif, la municipalité vient de recruter une psychologue au Centre Médical de Santé. Les élèves qui seront orientés par l'école (et plus précisément par la Psychologue de l'Éducation Nationale) pourront bénéficier de séances gratuites.

Les moyens humains déployés par l'Éducation Nationale (membres du RASED) pour aider les élèves en difficulté sont répartis en fonction des résultats des évaluations sur la circonscription. A titre d'exemple, les résultats des évaluations CE2 sont projetés et montrent bien pourquoi notre groupe scolaire bénéficie d'une intervention importante du RASED (essentiellement sur les CP et les CE1).

5. Sortie de l'école

Certaines classes sortent régulièrement en retard ; cela peut avoir des conséquences pour les élèves qui ont des activités périscolaires.

D'autre part, à la rentrée des prochaines vacances, les portes de l'école maternelle vont

désormais ouvrir à 16h30 (au lieu de 16h20 actuellement). Il existe un risque important d'« embouteillage » sur la petite place en haut des escaliers, au moment de la sortie de nos élèves. Nous devons être attentifs lors des premiers jours qui suivront la rentrée, et vite réagir en cas de désordre important.

C. Questions diverses

Récréation de l'après-midi : La Roue B fait sa récréation à 16h05. Est-ce une solution envisageable en Roue A ? A la rentrée, nous avons décalé la récréation de l'après-midi de 15h à 15h15, pour avoir un temps d'enseignement plus conséquent en début d'après-midi. Cette solution semble convenir à l'équipe enseignante.

LSU : Après 2 années d'attente, les codes d'accès au LSU directement sur internet vont être envoyés aux parents, par mail ou par courrier.

Dates à retenir :

Loto : mardi 7 mai 2019

Kermesse de l'école : vendredi 28 juin 2019

Jeux vidéos : Comment informer les parents des dangers des écrans ? Au niveau de l'école, notre rôle est d'informer les élèves de ces dangers. En ce qui concerne les parents, nous pensons que cette requête revient plutôt aux associations et fédérations de parents d'élèves.

Date du prochain conseil d'école : lundi 3 juin à 18h15